

Rapport annuel 2026
du Haut conseil pour le climat

Dangers climatiques : la France face à ses responsabilités

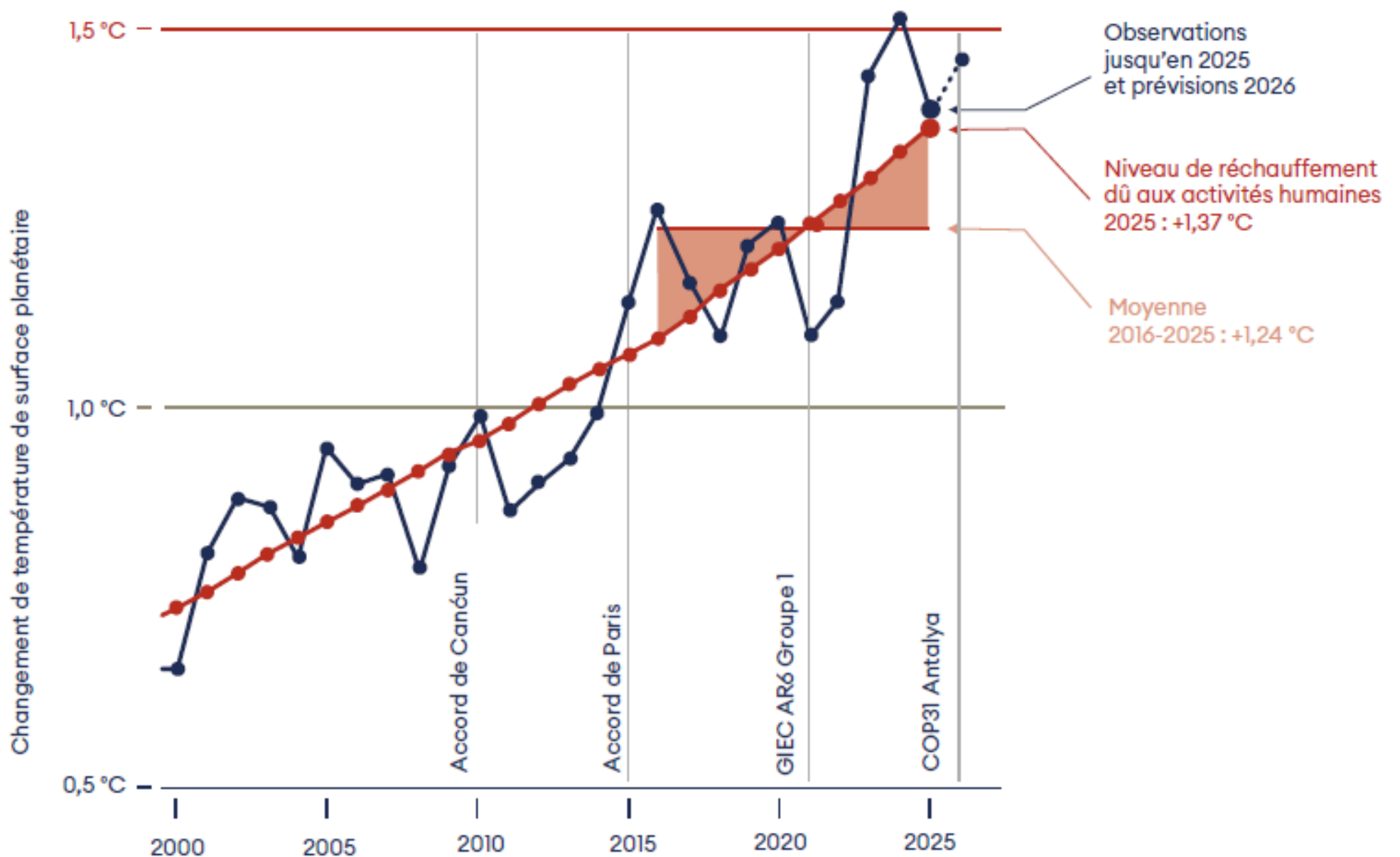


En 2025, le réchauffement planétaire dû aux activités humaines atteint 1,4 °C.

Il se poursuit à un rythme record et

l'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite.

Changement de température observé et réchauffement dû aux activités humaines



Source : figure adaptée de Forster et al. (2026).

Les impacts du changement climatique deviennent de plus en plus dangereux

pour la santé,
pour les écosystèmes,
pour les infrastructures et
pour les activités économiques
qui ont été conçus pour
un climat qui n'existe plus.

La France n'est pas prête à faire face aux impacts du changement climatique.

En parallèle, le maintien d'une économie fortement dépendante des énergies fossiles accroît la **vulnérabilité de la France aux chocs géopolitiques et aux fluctuations des prix de l'énergie.**



La France a connu une flambée des prix du pétrole et du gaz avec des **conséquences importantes** pour les ménages et pour l'économie Française.



Face à ces **chocs d'une ampleur inédite**, il est impératif de **changer d'échelle** dans les politiques :

- **d'adaptation** pour protéger la population ;
- **d'atténuation** pour sortir des énergies fossiles.

Le réchauffement planétaire se poursuivra **tant que la neutralité carbone ne sera pas atteinte à l'échelle mondiale.**

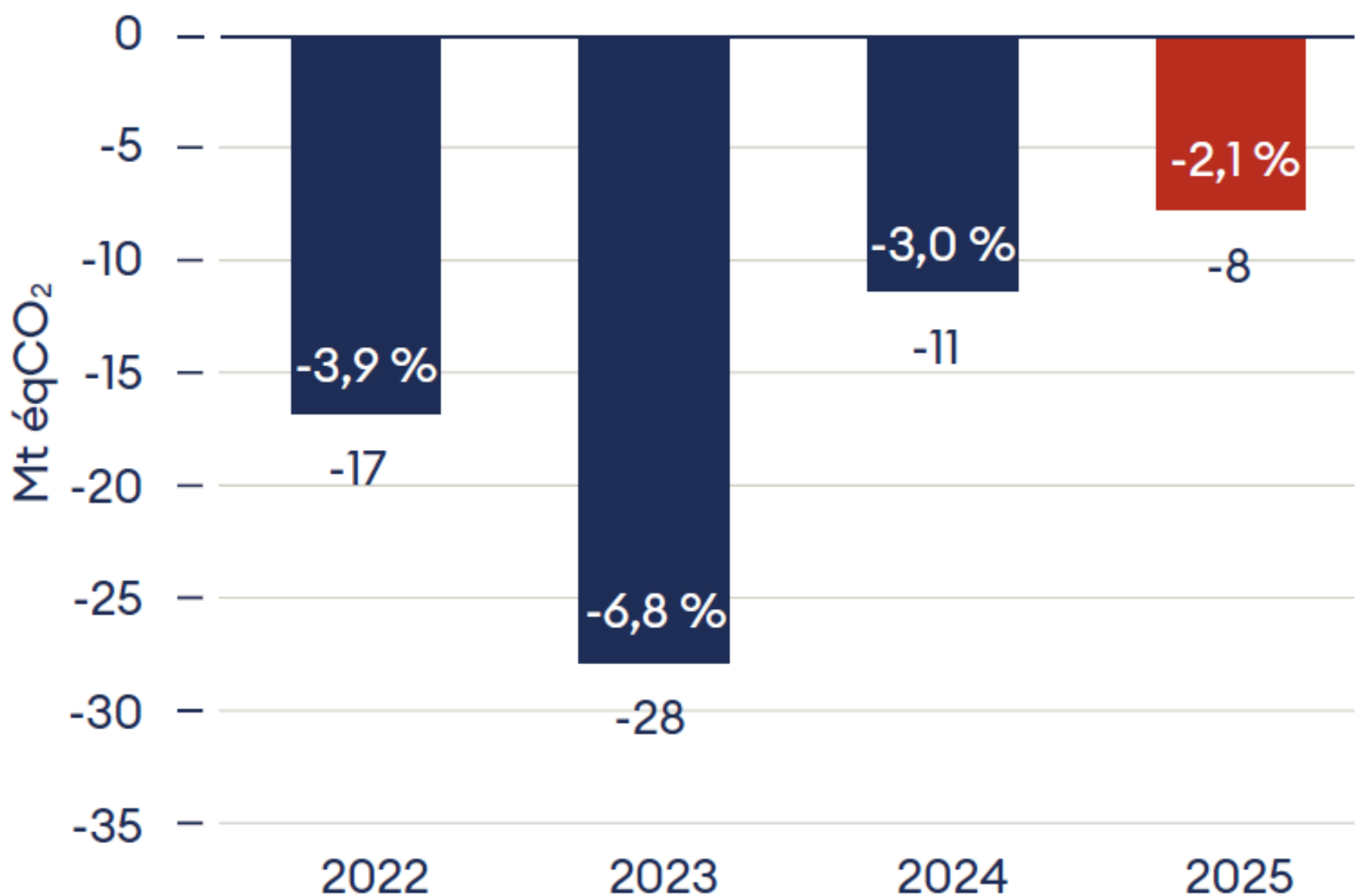


L'Europe et la France peuvent mettre fin à leur contribution à ce réchauffement en réduisant leurs émissions de gaz-à-effet de serre jusqu'à zéro net.

En 2025, le **rythme de baisse d'émissions observé a encore ralenti**, ce qui reporte les efforts sur les années à venir.



Rythme de baisses interannuelles des émissions brutes depuis 2022



Note : la baisse d'émissions en 2025 est une pré-estimation.

Source : Citepa, 2026, données Secten

En 2025-2026, la France a complété son **cadre d'action climatique** avec :

**Plan national
d'adaptation
au changement
climatique
(PNACC 3)**

**Programmation
pluriannuelle
de l'énergie
(PPE 3)**

**Stratégie
nationale
bas-
carbone
(SNBC 3)**

***Stratégie française
énergie-climat (SFEC).***

Cette stratégie n'est pas adossée à des financements à la hauteur des besoins et **doit être renforcée.**

Que faire pour atteindre les objectifs climatiques ?

Le HCC appelle à :

- **doubler les investissements bas-carbone**, publics comme privés, tout en divisant par deux les investissements carbonés ;
- **mettre en œuvre rapidement et complètement la SFEC.**



Le HCC formule des recommandations pour :

- **Protéger les personnes et les biens** des impacts du changement climatique ;
- **Renforcer l'accessibilité de la transition** pour tous ;
- **Garantir les investissements nécessaires** à la transition écologique ;
- **Mettre en cohérence** des politiques sectorielles avec les objectifs climatiques ;
- **Repositionner la diplomatie climatique de la France** autour de nouvelles formes de coopérations.

Les politiques climatiques actuelles sont insuffisantes pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et pour éviter une forte aggravation des risques climatiques.

Dans son rapport annuel, le HCC propose donc aussi des **orientations structurantes** pour faire évoluer les politiques climatiques françaises à moyen terme.



Pour en savoir plus
et consulter le rapport du HCC,
rendez-vous sur

hautconseilclimat.fr

